

Gratentour

MAGAZINE

n°110 Septembre - Décembre 2026



Dossier spécial
p.14 - Le projet de rénovation
Maurice-Saquer

www.gratentour.fr

Sommaire

Pour vous tenir informés,
rejoignez-nous !



sur l'application gratuite
Intramuros



www.gratentour.fr



[Facebook/gratentour](https://www.facebook.com/gratentour)

GRATENTOUR MAGAZINE
Septembre à décembre 2026, n°110

ISSN 3097-9714 (imprimé)
ISSN 3098-6257 (en ligne)

Directeur de la publication : Alain Cambou
Responsable de la publication : Michèle Chay
Coordinatrice : Isabelle Gaugirand
Maquette & mise en page : Laura Servant

Les articles, textes et images sont sous la
responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Imprimé sur papier recyclé non blanchi,
certifié Ange Bleu et FSC®

Recyclé par la société Sprint
10, rue du Parc - 31150 Bruguères

Imprimerie certifiée Imprim'vert



- 1 - Édito du Maire
- 2 - Culture
 - Les spectacles à l'Eclectik
 - Avec la médiathèque
 - Animations au café L'Entrepotes
- 4 - Associations
 - Forum des associations 2026
- 6 - Le pôle de santé
 - Où en sommes-nous ?
- 7 - Social
 - Prévention & solidarité
- 8 - Dossier spécial
 - La rentrée scolaire
- 10 - Le projet de rénovation énergétique
 - Maurice-Saquer
- 12 - Économie
 - Nouvelle Zone d'Activités
- 14 - Participation citoyenne
 - Déposez vos idées !
- 16 - Budget 2026
 - Une gestion responsable pour préparer demain
- 20 - Mieux vivre tous ensemble
 - La gestion des déchets végétaux
 - La police municipale vous informe
- 21 - Vie municipale
 - État civil
 - Le marché de plein vent
- 22 - Évènements à venir
 - De septembre à décembre
- 24 - Expression libre
 - De la majorité et de l'opposition
- 25 - Infos utiles

Mairie de Gratentour
1 - 5, rue cayssials

05 62 79 94 00
mairie@gratentour.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 14h - 18h
Le vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h30

Édito du maire

Il existe des moments où l'on mesure que le temps d'un mandat ne se résume pas à un calendrier électoral. Les six années habituelles de nos mandats locaux se transformeront très vraisemblablement pour tous les élus en sept. Sept ans, ce n'est pas simplement une succession de conseils municipaux, de budgets ou de chantiers. C'est une aventure humaine ; une aventure faite de rencontres, de doutes parfois, de décisions toujours, et d'un engagement quotidien au service de notre territoire et de vous toutes et tous qui y vivez.

Cette aventure, nous l'avons commencée avec une équipe profondément attachée à Gratentour ; des femmes et des hommes d'âges, de parcours et de sensibilités différents, mais réunis par une même conviction : une commune avance lorsqu'elle sait écouter, travailler, partager et préparer l'avenir sans jamais oublier l'humain.

Nous ouvrons cette mandature dans un monde qui change à une vitesse déroutante. Les repères vacillent. Les certitudes d'hier s'effacent parfois avant même d'avoir été comprises. La parole instantanée occupe souvent davantage de place que la réflexion patiente. Une critique devient trop facilement un débat, une réaction remplace parfois une démonstration, et l'émotion immédiate prend le pas sur le temps long qui est pourtant celui des décisions publiques.

Pourtant, les défis qui se présentent devant nous réclament exactement l'inverse.

Les chaleurs suffocantes de cet été initié par une première canicule inédite en longueur et en intensité pour un mois de juin, prouvent une nouvelle fois s'il en était besoin, que le changement climatique transforme déjà nos façons de vivre au quotidien. La biodiversité s'appauvrit, tant au niveau mondial que local. L'intelligence artificielle bouleverse notre rapport au travail, à la connaissance et même à la démocratie. Les tensions internationales rappellent que les ressources redeviennent plus que jamais des enjeux de puissance. Dans cet environnement incertain, personne ne peut prétendre détenir seul la vérité.

Et c'est peut-être là que commence le rôle d'une commune.

À l'échelle d'un village comme Gratentour, nous pouvons encore nous regarder, nous parler, nous rencontrer, prendre le temps de nous comprendre. Nous pouvons recréer et maintenir ce lien qui fait parfois défaut ailleurs. Nous pouvons apprendre à ne pas considérer celui qui pense différemment comme un adversaire, mais comme une occasion d'élargir notre regard. La démocratie locale ne consiste pas à avoir raison contre les autres ; elle consiste à chercher ensemble ce qui est juste pour tous.

Les pages de ce magazine vous racontent cette ambition. Elles parlent d'écoles que nous rénovons parce que l'avenir commence dans une salle de classe. Elles parlent d'un pôle de santé que nous construisons parce que la proximité des soins n'est pas un privilège mais une nécessité. Elles parlent de culture, de sport, d'associations, de solidarité, de participation citoyenne, de finances responsables, de développement économique ou encore d'espaces publics plus agréables à vivre. Autant de sujets différents qui poursuivent, au fond, un même objectif : faire de Gratentour une commune où chacun trouve sa place et où il fait bon vivre.

Notre responsabilité ne sera pas tant de réaliser des projets, mais plutôt de préserver ces biens précieux que sont la confiance et la relation. Ce sont ces fondations qui permettent de débattre sans se diviser, de construire sans opposer, d'avancer sans exclure.

Les sept années qui s'ouvrent devant nous ne seront pas un long fleuve tranquille. Elles demanderont de la constance, du courage et parfois des arbitrages difficiles. Mais je suis convaincu que nous disposons ici d'une richesse incomparable : des habitants engagés, un tissu associatif remarquable, des agents municipaux investis et une équipe municipale ouverte, compétente et profondément tournée vers l'avenir.

C'est avec cette confiance que nous écrivons aujourd'hui les premières pages d'une nouvelle histoire pour Gratentour. Une histoire qui ne s'écrit pas seulement à la mairie, mais partout sur notre belle commune, où les habitants choisiront de participer, de proposer, de transmettre et de faire vivre leur ambition et leur humanité.

Le lien — justement. Notre Forum des associations ouvre le bal de l'automne, le 5 septembre, avec ses 44 associations et son repas du village ; la Semaine Bleue du CCAS pour nos aînés ; la démarche « Ville amie des aînés » qui avance grâce à vous ; le budget participatif qui vous invite à co-construire ; la riche programmation culturelle de l'Eclectik et de la médiathèque, du ciné-concert Laurel & Hardy à la « Doudoune party » de décembre — tout cela forme une même trame. Celle d'une commune riche de ses individualités, qui s'enrichit de chacun avec permanence.

C'est précisément dans cet esprit que nous vous invitons, Gratentouroises et Gratentouros, à vous investir pleinement dans cette rentrée ; à déposer vos idées dans la boîte à idées, à vous retrouver au marché du samedi matin, à vous engager dans une association, à faire vivre ce territoire dont la force est, et sera toujours, la qualité de ses liens humains.

Belle rentrée à toutes et à tous.

Alain Cambou
Maire de Gratentour



IKONIC GAME Escape game mobile

Dès 8 ans



Salle l'Eclotik
5€ - Sur réservation

dim.
8 nov
Dès 10h

DANSE « Vivants »

Breakdance, modern jazz
et néo-classique - Livia Philippe



Salle l'Eclotik
5€ - Sur réservation

dim.
29 nov
17h

CINÉ-CONCERT Laurel & Hardy

Tout public



Salle l'Eclotik
5€ - Sur réservation

ven.
11 déc
20h30

SPECTACLE JEUNE PUBLIC " Flammes et slam "

Dès 5 ans - Clak Compagnie



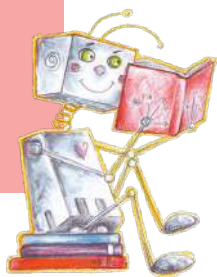
Salle l'Eclotik
Gratuit sur réservation

dim.
13 déc
17h

Pour retrouver l'intégralité de la programmation
(spectacles et café-médiathèque L'Entrepotes)
www.gratentour.fr > spectacles > brochure

Pour réserver vos places
www.gratentour.fr > billetterie

Ça se passe... avec
la médiathèque !



ATELIER & SPECTACLE MAGIE

Salle culturelle - Gratuit sur réservation



mer.
21 oct

14h - 15h : atelier magie,
pour les CE1 à CM2

**16h - Spectacle de magie, tout
public (PS à CM2) - 45 minutes**

Un spectacle participatif entre
magie, récit, illusion et imaginaire !
Par la compagnie Ben & Léo

REPRISE DES RDV DU JEUDI 16h45 - 18h - Aide à la lecture

Aide à la lecture dès le CE2
& cours de langue française pour adulte
Salle seniors Quitterie,
4 rue du 19 mars 1962

NOUVEL ATELIER ADULTE " Jouons avec les mots "

Un atelier de jeux d'écriture
Vendredi 16 octobre - 20h
À la médiathèque



Les soirées
au café L'Entrepotes



GUINGUETTE D'HIVER

Doudoune party

Entrée libre



ven.
4 déc
Dès 19h

ven.
9 oct
20h30

SOIRÉE STAND-UP

par l'association Fais Moi Rire
Restauration possible dès 19h
Entrée libre

ven.
13 nov
20h

MURDER PARTY,

réservée aux adultes

Une murder party endiablée,
animée par Escape Games L'Apéro
Gratuit sur réservation

Grog, assiette de Noël & DJ seront
de la partie. N'oubliez pas votre
doudoune et votre bonnet, les
barnums seront installés sur la
terrasse et le dancefloor sera en
indoor et en outdoor !

Associations

Forum des associations 2026 : rendez-vous le **samedi 5 septembre !**

C'est la rentrée et, avec elle, l'un des temps forts de la vie locale : le Forum des associations de la commune, qui se tiendra le samedi 5 septembre 2026 au complexe sportif de 14h à 18h.

Sport, culture, loisirs, solidarité, environnement, jeunesse... les associations de la commune seront présentes tout au long de l'après-midi pour faire découvrir leurs activités, rencontrer les habitants et accueillir de nouveaux adhérents.

Que vous souhaitiez pratiquer une activité sportive, apprendre une discipline artistique, vous engager bénévolement ou simplement partager un moment convivial, le Forum des associations est l'occasion idéale pour échanger avec les bénévoles et trouver l'activité qui vous correspond.





AU PROGRAMME

- rencontres avec les associations locales et le service des sports communal ;
- démonstrations et animations ;
- informations et inscriptions pour la saison 2026-2027 ;
- moments de convivialité pour petits et grands.

Cet événement, ouvert à tous, témoigne du dynamisme du tissu associatif communal et de l'engagement des nombreux bénévoles qui font vivre notre territoire tout au long de l'année.

Nous vous attendons nombreux pour cet après-midi placé sous le signe de la découverte, du partage et de la convivialité !

44 associations
sur la commune

INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 5 septembre 2026
Complexe sportif
14h - 18h

Le pôle de santé

Le pôle de santé : où en sommes-nous?

La municipalité a acquis la maison Pascal dans le but d'y créer un pôle de santé pluriprofessionnel dans un grand parc public. Ce projet, en cours de réalisation, nécessite d'importants travaux pour mettre le bâtiment aux normes et aménager des locaux de 9 à 10 cabinets médicaux et paramédicaux.

Cet investissement public prévisionnel majeur, estimé à 800 000€, permettra d'offrir des conditions optimales d'exercice à plusieurs médecins, ainsi qu'à des professionnels paramédicaux (podologues, dentistes...). À travers la réhabilitation de cette maison communale, Gratentour souhaite garantir une offre de soins de proximité tout en valorisant et préservant le patrimoine bâti et en intégrant la création d'un grand parc public ouvert aux gratentourais.

Une priorité : les professionnels déjà installés

La municipalité, ayant entendu il y a 18 mois la volonté des médecins de quitter la commune à cause de leurs locaux devenus trop exigus, a décidé d'investir dans un local totalement adapté à leurs besoins et évolutif. Très impliqués depuis le début, et dans un esprit permanent de concertation et d'écoute pour satisfaire leurs besoins professionnels autant qu'organisationnels, nous avons aussi consenti à des efforts substantiels en termes financiers en proposant des loyers très inférieurs à ceux pratiqués dans les communes du nord-toulousain. Ainsi, chaque praticien pourra bénéficier d'un environnement exceptionnel, au cœur d'un parc public paysager de presque 10000 mètres carrés intégrant des arbres majestueux ; le tout, entretenu gracieusement par la municipalité.



Calendrier

Le pôle de santé du parc Pascal devrait être achevé au 2^{ème} trimestre 2027. C'est donc tout naturellement que la nouvelle équipe municipale, élue en mars 2026 et attachée à ce projet, a repris ce dossier pour déterminer les conditions d'accueil des professionnels de santé, tout en élargissant l'installation de nouveaux praticiens, augmentant ainsi l'offre de soins globale.

Engagement et réalisme financier

Consciente des besoins en matière d'offre de soins, la nouvelle municipalité a finalisé, après une étude complète menée avec des professionnels du secteur, une proposition attractive à la fois matérielle et financière. Elle vise d'une part à maintenir les médecins déjà installés sur notre commune, mais aussi à favoriser de nouvelles installations tout en préservant un équilibre financier, en accord avec la gestion rigoureuse des deniers publics.

Nous restons pleinement mobilisés pour aboutir à un accord satisfaisant pour les deux parties, permettant de disposer demain d'un pôle de santé moderne, attractif, et au service de tous les gratentourais.



La rentrée marque, un temps de reprise pour tous, autour d'actions concrètes après la pause estivale. Elle s'inscrit autour de deux priorités fortes : la prévention pour tous et la solidarité envers nos aînés.

Pour la première fois, le CCAS organise la **Semaine Bleue** du 5 au 11 octobre 2026 : des animations quotidiennes — ateliers culturels, sport/santé ou moments intergénérationnels — seront proposées pour accompagner les plus de 65 ans de la commune, favoriser les rencontres, renforcer le lien social, et promouvoir le bien-être de chacun.



Activités gratuites sur réservation :
social@gratentour.fr ou en mairie

- **Lun. 5 oct - 8h** - Devant la mairie
Atelier marche, avec Hugo
- **Mar. 6 oct - 14h** - Café L'Entrepotes
Passe ton certif' ! avec Nathalie
- **Mer. 7 oct - 14h** - ALAE M. Saquer
Après-midi à l'école, goûter offert :
activités intergénérationnelles
- **Jeu. 8 oct - 19h30** - Salle l'Eclectik
Théâtre-débat : " Mon coloc' est un sénior"
Action de sensibilisation à la solidarité intergénérationnelle, avec l'asso. Maillâges
- **Ven. 9 oct - 16h/22h** - Maison Des Jeunes
Soirée jeux, bricolage, pétanque, jardinage,
musique & co ! & auberge espagnole
- **Sam. 10 oct - 10h** - Marché de plein vent
Tombola offerte à tous les participants de la semaine bleue

En novembre, la commune s'habillera de rose et de bleu : Octobre Rose et Movember réunis pour sensibiliser le public au dépistage précoce et inviter chacun, femmes et hommes, à allier geste solidaire et prendre soin de soi. Parce que la santé, ça se cultive avant tout au quotidien.



Enfin, la démarche « Ville amie des aînés », évoquée au printemps dans notre hors-série, continue d'avancer — et c'est grâce à vous. Ce projet repose sur une conviction simple : Gratentour doit être une commune où il fait bon vieillir, à tout âge. Dès le mois de mai, nous avons lancé une large consultation en invitant les habitants de 55 ans et plus à s'exprimer sur leurs besoins actuels ou futurs, à travers des questionnaires et un 1^{er} atelier participatif s'est déroulé le lundi 22 juin 2026.



2^{ème} session d'ateliers le mardi 8 septembre, comprenant 3 ateliers :

- 10h - 12h ; 14h - 16h & 18h30 - 20h30

Pour vous inscrire :

- à l'accueil de la mairie,
- en scannant le QR code,
- à chargectg@gratentour.fr



Votre soutien nous est précieux,
n'hésitez pas à vous inscrire et participer !

Le CCAS de Gratentour... en bref !

Diverses actions pour tous :
vide-dressing, transport aux courses,
portage de repas, épicerie sociale,
aide au financement du BAFA...

Sur rendez-vous

social@gratentour.fr - 05 62 79 94 12

Une rentrée sous le signe du renouveau et de l'accompagnement

À l'aube de cette rentrée 2026, notre commune confirme son engagement en faveur de l'éducation, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de l'accompagnement des familles. Cette nouvelle année scolaire s'ouvre sous le signe du renouveau, avec des équipements modernisés, des services renforcés et une mobilisation collective au service de la réussite des enfants et des jeunes.

Après une année de travaux, les élèves de l'école maternelle Maurice-Saquer découvrent **un établissement entièrement rénové**. Les nouveaux espaces ont été pensés pour offrir un cadre plus confortable, fonctionnel et adapté aux besoins des plus jeunes. Salles modernisées, espaces de vie repensés, aménagements optimisés : tout concourt à favoriser l'apprentissage, l'épanouissement et le bien-être des enfants dans leurs premiers pas scolaires.



Autre nouveauté : **le nouveau portail famille**. Intuitif et simplifié, cet outil numérique permet aux parents de gérer plus facilement les inscriptions, les réservations et le suivi des activités périscolaires ou de la restauration. Cette modernisation des services répond à une volonté forte d'améliorer la relation avec les usagers grâce à des démarches plus accessibles et plus fluides.

Le collège de la commune s'inscrit dans cette dynamique positive. Les équipes pédagogiques restent pleinement mobilisées pour accompagner les élèves, notamment lors de l'entrée en sixième, avec une attention particulière portée au climat scolaire et à la réussite de chacun. La **coopération entre les différents acteurs éducatifs du territoire** renforce ainsi la cohérence du parcours des jeunes, de la maternelle jusqu'au collège, et même au-delà grâce aux ambitions du service jeunesse jusqu'à 26 ans.



Au-delà des projets et des équipements, cette rentrée est surtout l'occasion de **saluer l'engagement de toute la communauté éducative** : enseignants, Atsem, animateurs, AESH...

Nous soulignons qu'au-delà des acteurs directement au contact des enfants et des familles, le travail est facilité par d'autres professionnels communaux investis - personnel technique, culturel, administratif... souvent discrets mais essentiels.

La municipalité remercie également les parents pour leur confiance renouvelée. En investissant dans ses écoles, dans ses services éducatifs et dans l'accompagnement de la jeunesse, la commune ré-affirme sa volonté de placer l'éducation et le bien-être des enfants au cœur de ses priorités.

L'accompagnement des familles et des enfants se poursuit également à travers les dispositifs liés à la petite enfance et au secteur social. Relais Petite Enfance, crèche, assistantes maternelles, structures d'accompagnement et actions de solidarité participent pleinement à cette dynamique locale fondée sur l'écoute, la proximité et le soutien aux habitants à chaque étape de la vie.

Nous souhaitons à tous les élèves, de la maternelle au collège, en passant par le lycée, ainsi qu'à leurs familles, une excellente année scolaire 2026-2027, placée sous le signe de la réussite, des apprentissages et de l'épanouissement.



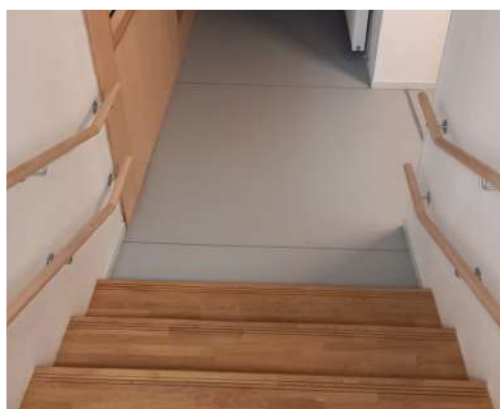
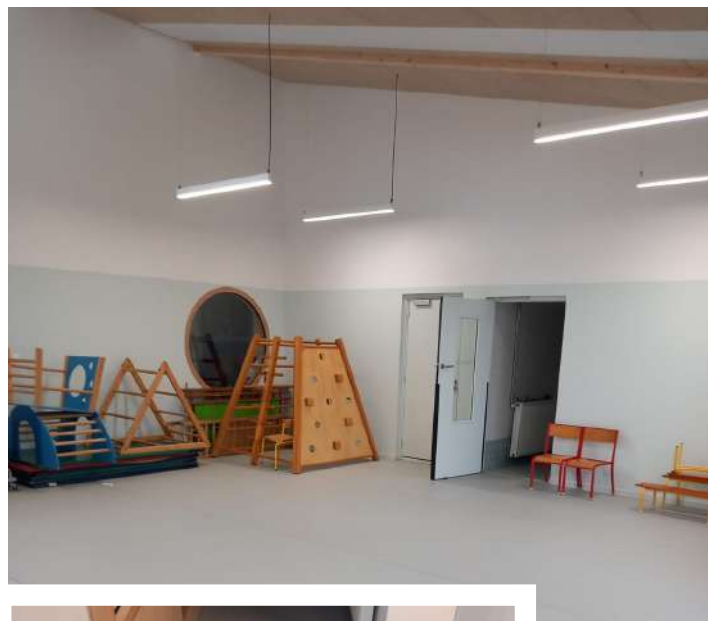
Le projet Maurice-Saquer

Gratentour investit dans ses écoles pour un avenir durable

Cette transformation s'inscrit dans une politique ambitieuse menée depuis plusieurs années. En cinq ans, une nouvelle école a vu le jour avec le groupe scolaire Thomas-Pesquet, construit en deux phases. La rénovation complète de l'école Maurice-Saquer vient aujourd'hui compléter cet engagement, bénéficiant désormais de l'installation d'un système de géothermie, illustrant la volonté municipale de conjuguer qualité d'accueil et transition écologique.



Une réalisation de Kevin Biot
Architecte D.E HMONP



Nouvelle isolation thermique extérieure,
avec une vêtue en brique pleine
à la fois esthétique et performante

Installation d'un système de géothermie et
de géocooling, permettant un chauffage et
un rafraîchissement durables

Ces projets d'envergure ont parfois suivi un parcours semé d'embûches. Les contraintes techniques, les ajustements de calendrier ou encore les adaptations nécessaires ont parfois bousculé les habitudes. Mais ces aléas font aussi partie des grands projets structurants. Aujourd'hui, chacun peut mesurer l'importance de ces investissements réalisés en faveur de l'enfance et des générations futures. La municipalité tient à remercier chaleureusement les enfants, les enseignants, les familles et l'ensemble des personnels pour leur patience, leur compréhension et leur capacité d'adaptation durant cette période.

Durée des travaux

14 mois

Montant total de l'opération

3 044 734 € TTC

Financement de la commune

1 453 017 € (≈ 47,7 % du projet)

Financement issues des subventions

1 591 717 € (≈ 52,3 % du projet)

. Montant des subventions acquises

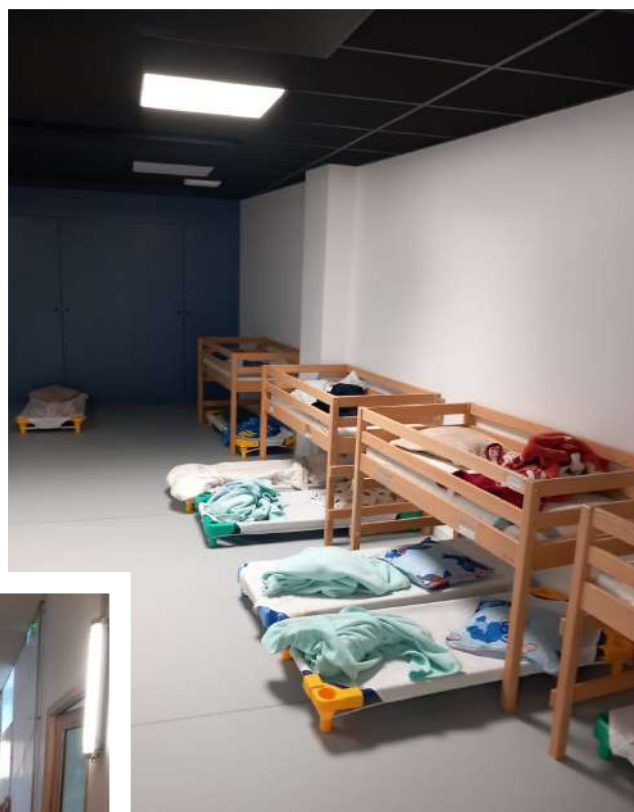
695 119,50 € TTC

ADEME (Fonds chaleur) : 115 217 €
Conseil départemental (tranche 1) : 302 402,50 €
Toulouse Métropole : 150 000 €
CAF : 127 500 €

. Montant des subventions en attente

896 597,50 € TTC

Fonds vert : 500 000 €
Conseil régional : 100 000 €
Conseil départemental (tranche 2) : 296 597,50 €



Rénovation des espaces intérieurs, avec une mise en valeur des volumes, une ventilation naturelle optimisée et un éclairage mieux intégré



Désimperméabilisation et végétalisation des cours, dans une logique d'adaptation au changement climatique et de lien avec la nature

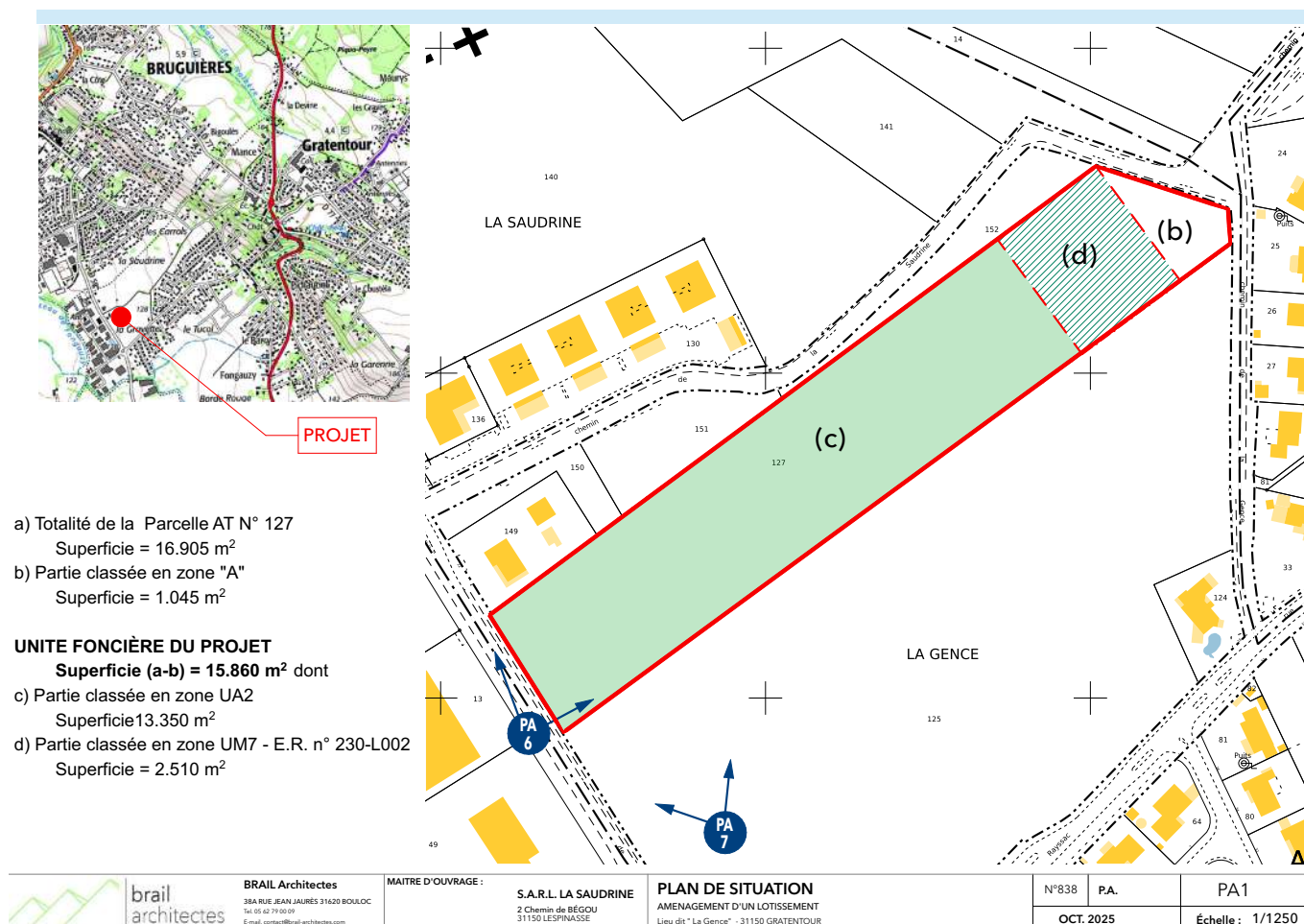
Nouvelle ZAC à Gratentour, habitats familiaux pour accueillir les gens du voyage

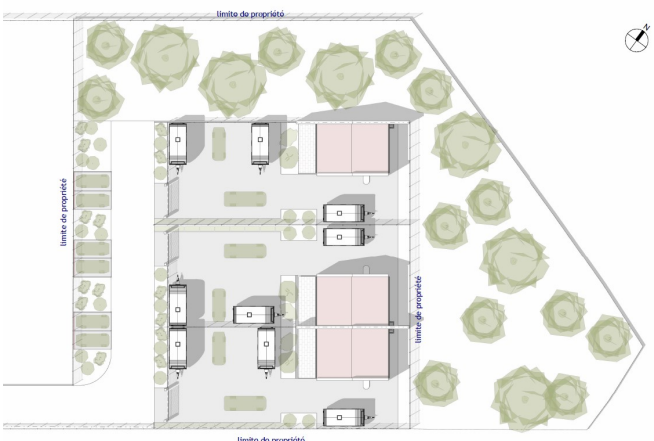
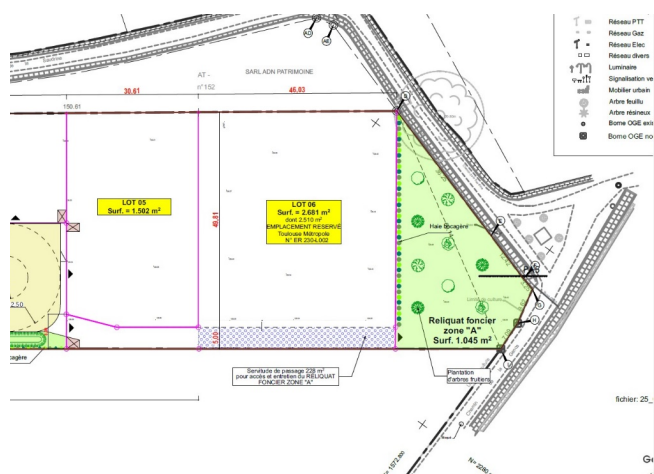
La commune de Gratentour a débuté son développement économique en 1988 en initiant la réalisation de la ZAC de la Gravette, confiée à l'époque à la Société d'Économie Mixte SETOMIP.

Une deuxième tranche est réalisée en 2006 par un opérateur privé et, à ce jour, plus de 60 entreprises, commerçants et artisans se sont installés dans cette zone d'activités.

Le choix d'aménagement porté par le conseil municipal de Gratentour est de poursuivre le développement économique sur la zone voisine de la Saudrine, dont la réalisation est confiée aux services de Toulouse-Métropole.

Ce terrain a été identifié pour sa proximité avec la ZAC existante, excentré et accessible sans traversée de ville de Gratentour. Il comporte 5 parcelles entre 1000 et 1500 m² chacune.





En conséquence, nous avons opté pour la solution qui nous apparaît la plus stable humainement et socialement, permettant d'accueillir des familles souhaitant se sédentariser et s'insérer dans la vie communale.

La gestion de ces habitats familiaux est assurée par le groupe Les Châlets qui garantit les mêmes obligations applicables aux logements sociaux. Le loyer et les charges afférentes sont pris en charge par les occupants, selon les règles de bail de droit commun.

Principes de base des habitats familiaux

- Un bâtiment en dur comprenant une pièce de vie avec cuisine et sanitaires,
- La résidence mobile reste le lieu de sommeil (caravane).



Pour se mettre en conformité avec la Loi n°2000-614 du 5 juillet 2000⁽¹⁾ et le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage, 3 parcelles de 500m² chacune seront aménagées au fond de cette zone artisanale, sur un terrain de 2500m². Elles permettront d'accueillir au total 3 habitats familiaux et 9 caravanes destinés aux gens du voyage souhaitant une sédentarisation.

Les raisons de ce choix

Gratentour ayant dépassé 5000 habitants, la loi nous oblige à organiser l'accueil de gens du voyage sur notre territoire.

À défaut, la préfecture ne prendrait en charge ni les coûts, ni la gestion administrative des évacuations forcées des installations illicites sur nos parkings ou nos terrains de sport.

Ainsi, 3 solutions d'installation s'offraient à nous :

- terrains familiaux : 25 personnes maximum
- aires d'accueil : jusqu'à 100 personnes
- aires de grands passages : jusqu'à 400 personnes

⁽¹⁾ La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage a pour objectif de définir un équilibre satisfaisant entre, d'une part, la liberté constitutionnelle d'aller et de venir et l'aspiration légitime des gens du voyage à pouvoir stationner dans des conditions décentes et, d'autre part, le souci également légitime des élus locaux d'éviter des installations illicites qui occasionnent des difficultés de coexistence avec leurs administrés.

Cet équilibre est fondé sur le respect, par chacun, de ses droits et de ses devoirs : les collectivités locales, auxquelles la loi confère la responsabilité de l'accueil des gens du voyage ; les gens du voyage eux-mêmes, qui doivent, dans leur comportement, être respectueux des règles collectives ; l'État, qui doit être le garant de cet équilibre et affirmer la solidarité nationale.

Participation citoyenne

Ensemble, donnons vie à la démocratie locale

Notre ambition, portée durant la campagne électorale, était de faire de la participation citoyenne une réalité concrète, active et accessible à toutes et tous. Aujourd'hui, nous passons à l'action en mettant en œuvre une collecte des idées ouverte à l'ensemble des Gratentourais. Qu'elles soient écologiques, qu'elles concernent la préservation de nos espaces naturels, l'organisation de nouvelles animations locales, sociales ou culturelles, ou encore l'amélioration de notre cadre de vie, l'embellissement... Toutes vos idées sont les bienvenues, dès lors qu'elles servent l'intérêt général.

Un processus renforcé pour 2026

En fin d'année 2025, la municipalité précédente avait lancé un appel à contributions de votre part. 38 retours ont été réceptionnés, mais la proximité des élections municipales n'a pas permis de les exploiter pleinement pour nourrir la réflexion, notamment celle des comités de quartier. Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin. Non seulement nous voulons recenser vos idées mais aussi mettre en œuvre un processus participatif de sélection des idées et de validation qui prendra diverses formes.

Validation collective et concrétisation

Pour 2026, le conseil municipal a validé un budget participatif qui permettra de concrétiser au moins une action réaliste qui sera retenue. Le projet devra être porteur d'un intérêt général et conforme à nos moyens financiers. Ensemble faisons de Gratentour un territoire vivant qui innove. Votre voix compte ! En vous exprimant, vous proposez et co-construisez. Ce processus sera pérennisé pour 2027 avec de nouvelles actions.



Je dépose dans la boîte à idées

Il n'y a pas de petites ou de grandes idées ! En qualité de gralentourais, soyez acteur de la vie de la commune en déposant vos idées. Chacune sera examinée et une réponse sera apportée.



Vous souhaitez nous soumettre une idée ou un projet pour le village ?

Complétez le formulaire « boîte à idées » ci-dessous
et déposez votre bulletin aux différents endroits suivants :

- > Mairie de Gralentour - 1 & 5, rue Cayssials,
- > Café L'Entrepotes - Place de la Mairie,
- > Boîtes aux lettres situées devant les 2 écoles,
- > Maison Des Jeunes.

Prénom & Nom

Téléphone

E-mail

Mon idée

.....

.....

Vous pouvez également déposer vos idées :

- > sur Intramuros > rubrique Idées,
- > sur notre site Internet > en bas de page, bouton vert " Boîte à idées ".

Dans tous les cas, n'oubliez pas de préciser vos coordonnées afin que nous puissions solliciter, auprès de vous, des précisions et si vous le souhaitez, recevoir une réponse (facultatif).

Scannez-moi



et déposez
vos idées !

Budget 2026

Une gestion responsable pour préparer demain

Un budget construit avec prudence et responsabilité

Le conseil municipal a adopté le budget 2026 dans un contexte particulièrement contraint pour l'ensemble des collectivités locales. Hausse durable des coûts, baisse progressive des aides de l'État, incertitudes économiques et nouvelles contraintes financières : les communes doivent aujourd'hui continuer à assurer les services publics du quotidien tout en préparant l'avenir.

À Gratentour, le choix a été fait de maintenir une gestion prudente, protectrice et tournée vers les habitants. Le budget 2026 permet ainsi de poursuivre les investissements engagés pour la commune tout en préservant les services essentiels : écoles, petite enfance, entretien des équipements, vie associative, sécurité, solidarité et transition écologique.

Malgré un environnement financier plus difficile, la commune conserve des équilibres budgétaires solides et une dette maîtrisée (cf. p17 à 19 pour davantage de détails).



Un budget global lisible

Le budget 2026 s'établit à **8,69 M€**, tous postes confondus.



Assurer le quotidien

5,50 M€ financent le fonctionnement et les services municipaux courants.



Continuer à investir

3,19 M€ sont dédiés aux investissements utiles pour les années à venir.



Tenir malgré les contraintes

Ces montants traduisent des équilibres budgétaires solides dans un contexte tendu.

Aucun nouvel emprunt important n'est prévu en 2026

Les principales priorités municipales



Éducation et enfance

Finaliser la rénovation de l'école maternelle Maurice-Saquer



Accès aux soins

Lancer le pôle de santé pour renforcer l'offre de proximité



Services du quotidien

Maintenir des services publics de proximité : écoles, petite enfance, sécurité, solidarité



Vie locale

Soutenir le tissu associatif et les animations locales pour garder du lien



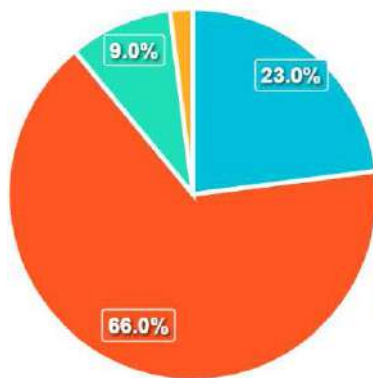
Investir pour mieux durer

Accélérer la transition énergétique des bâtiments communaux pour réduire les coûts

Moderniser les équipements municipaux afin d'améliorer l'efficacité au quotidien

Un budget de fonctionnement concentré sur les services aux habitants

Le budget de fonctionnement correspond aux dépenses nécessaires du quotidien : écoles, personnel municipal, entretien des bâtiments, énergie, restauration scolaire, activités jeunesse, vie associative, sécurité ou encore action sociale.



Où va l'argent du fonctionnement ?

- Charges à caractère général (D011)
- Autres charges de gestion courante (D65 - Ex : subventions versées aux associations...)
- Charges financières (D66 - Ex : intérêts des emprunts, frais bancaires...)
- Charges de personnel (D012)

FOCUS : ● LES CHARGES GÉNÉRALES

Les charges générales représentent les dépenses indispensables au fonctionnement quotidien des services municipaux.

En 2026, elles s'élèvent à environ 1,21 M€, comprenant :



- l'électricité et le chauffage des bâtiments publics
- les repas de cantine
- l'entretien des écoles, équipements sportifs et espaces publics
- les contrats de maintenance informatique
- les assurances
- les fournitures scolaires et techniques
- les prestations nécessaires au fonctionnement des services

La commune poursuit un important travail d'optimisation afin de limiter l'impact de l'inflation. Plusieurs économies ont pu être réalisées :



- baisse des dépenses d'énergie grâce aux travaux de géothermie
- renégociation des contrats d'assurance
- maîtrise des dépenses courantes dans les services

Au total, **près de 42 000 € d'économies ont été réalisées par les services municipaux** par rapport à leurs premières estimations contribuant ainsi à préserver l'équilibre budgétaire.

FOCUS : ● LA MASSE SALARIALE

Comme dans de nombreuses collectivités territoriales, les charges de personnel constituent la principale dépense de fonctionnement de la commune pour un montant d'environ **3,47 M€**. Cette dépense finance avant tout les services rendus aux habitants :



- agents des écoles, ATSEM, animateurs, services techniques, entretien, restauration scolaire, police municipale, administration, médiathèque ou encore accompagnement social

La progression de la masse salariale reste contenue en 2026.

Cette évolution s'explique par :



- les augmentations nationales des cotisations retraite des agents territoriaux (+ 3 % pour environ 50 000 €)
- l'évolution normale des carrières
- le renforcement ponctuel de certains services
- Les obligations réglementaires liées à l'encadrement des enfants

La commune poursuit néanmoins une gestion rigoureuse des effectifs :



- gel de plusieurs créations de postes
- limitation des augmentations de temps de travail
- optimisation de l'organisation des services

Pourquoi le budget 2026 est-il plus difficile ?



Un impact ponctuel : la perte d'une partie des DMTO

L'année 2026 est marquée par une difficulté exceptionnelle liée à la perception des droits de mutation, appelés aussi « DMTO ». Ces recettes proviennent des taxes liées aux ventes immobilières.



Les modalités de perception de cette taxe se basent sur le nombre d'habitants N-1, soit en 2025 : Gratentour est passé sous le seuil de 5000 habitants. **Résultat : la commune ne percevra quasiment pas cette recette en 2026.**



La perte est estimée à environ 110 000 €.

Pour une commune comme Gratentour, cette baisse représente un montant très important.

Cette situation, qui reste toutefois exceptionnelle, ne constitue qu'un décalage d'encaissement et ne remet pas en cause la solidité financière de la commune sur le long terme.

Les conséquences de la loi de finances 2026

Comme beaucoup de collectivités locales, Gratentour subit également les effets des décisions nationales.



Plusieurs mesures pèsent directement sur le budget communal :

- baisse ou stagnation des dotations de l'État
- diminution de certaines aides de la CAF
- réduction progressive des fonds de soutien à l'investissement
- hausses successives des cotisations retraite des agents territoriaux

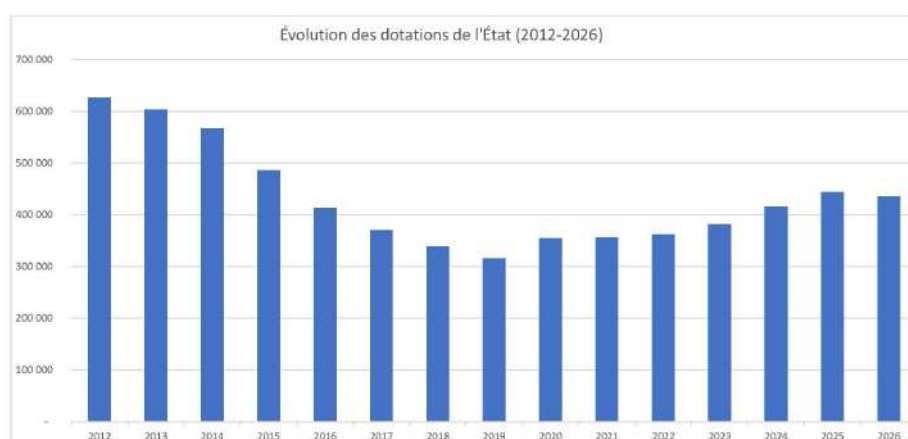
Dans le même temps, les communes doivent continuer à assurer davantage de missions de proximité. Cette situation réduit progressivement les marges de manœuvre financières des collectivités.

Une situation financière qui reste saine

Malgré ce contexte difficile, les indicateurs financiers de la commune restent solides. La municipalité conserve plusieurs points forts :



- des dépenses maîtrisées
- une dette soutenable
- des investissements financés avec prudence
- une capacité à rechercher activement des subventions



La commune poursuit également un important travail afin d'obtenir des financements extérieurs auprès de l'État, de la Région, du Département, de Toulouse Métropole ou encore de l'ADEME.

Cette démarche est essentielle pour limiter le recours à l'emprunt et préserver les finances communales.

Une dette maîtrisée pour préparer l'avenir

La commune poursuit ses investissements tout en maintenant un niveau de dette raisonnable.

Les emprunts réalisés ces dernières années ont permis de financer des projets structurants utiles au quotidien des habitants : rénovation énergétique des écoles Maurice-Saquer, équipements publics, amélioration du patrimoine communal et futurs services de santé.

En 2026, aucun nouvel emprunt important n'est prévu.

Préparer l'avenir de Gratentour

Le budget 2026 traduit une volonté claire : maintenir des services publics de qualité tout en préparant l'avenir dans un contexte national difficile.

Les années à venir nécessiteront vigilance, adaptation et recherche constante d'économies et de financements.

Malgré ces contraintes, la municipalité poursuit plusieurs objectifs essentiels :



- accompagner la croissance de la commune
- améliorer les équipements publics
- soutenir les familles et les associations
- préserver la qualité de vie des habitants
- réussir la transition écologique des bâtiments communaux

Le budget 2026 s'inscrit dans une logique de responsabilité, d'équilibre et d'investissement au service des gratentourais.

La stratégie financière de la commune repose sur plusieurs principes :



- limiter l'endettement
- rechercher un maximum de subventions
- maintenir une capacité de remboursement saine
- préserver l'avenir financier de la commune

Cette gestion permet à Gratentour de continuer à investir sans compromettre les équilibres budgétaires futurs.

Les chiffres-clés à retenir

8,69 M€
de budget total

3,19 M€
d'investissements

Aucun nouvel emprunt
majeur en 2026

110 000 € de perte
ponctuelle liée aux DMTO

42 000 € d'économies
réalisées sur les dépenses courantes

3,47 M€ consacrés
aux services municipaux
et aux agents

Plus de 1 M€
de subventions recherchées
pour les projets communaux

Mieux vivre tous ensemble

La gestion des déchets végétaux

Des solutions gratuites et sur-mesure proposées par Toulouse Métropole pour les déchets végétaux :



- location d'engins pour broyer les déchets à domicile
- opérations de broyage à domicile et sur l'espace public
- dépôt des végétaux dans un camion benne-statique
- Composteur gratuit

En complément, la collecte des déchets végétaux en porte à porte s'effectue désormais sur abonnement :



- en forfait annuel : 30 collectes par an pour 120 euros
- en forfait saisonnier : gratuit, 6 collectes par an.

NB : les bulletins papiers sont uniquement à destination des personnes éloignées du numérique, et remis sur demande par le service de proximité de Gratentour.

Abonnement à la collecte des déchets végétaux 2027

Vous êtes déjà abonné(e) ?

Forfait gratuit

- > Aucune démarche à faire, reconduction automatique

Forfait payant

- > Je m'actualise pour le renouveler
- > Pour passer au forfait gratuit : aucune démarche à faire, il sera automatiquement appliqué, à la place du forfait payant

Vous souhaitez vous désabonner ?

- > Demande à effectuer entre le 1er juillet et le 16 novembre 2026

Vous n'êtes pas encore abonné(e) ?

- > Vous pouvez choisir l'abonnement au forfait gratuit ou au forfait payant.
- > > Votre demande est à effectuer entre le 1er juillet et le 16 novembre 2026

Toutes les démarches :
> entre le 1er juillet et le 16 novembre 2026,
> sur www.metropole.toulouse.fr

La police municipale vous informe

L'abandon de déchets dans la rue



C'est **68 €**
d'amende à régler **dans les 45 jours**



Au-delà de ce délai,
l'amende passe à **180 €**



Si vous ne payez toujours pas,
le juge peut fixer l'amende à **450 €** maximum*

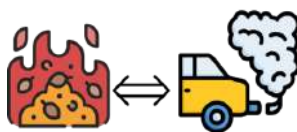
À savoir

* L'amende peut aller jusqu'à **1500 €**, avec confiscation du véhicule par un juge, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr

Nous vous rappelons que le brûlage des ordures ménagères et des déchets verts est interdit, tout comme l'abandon de déchets sur la voie publique, notamment à l'intérieur ou à l'extérieur des aires réservées au stockage des containers de tri sélectif.

Brûler vos déchets, quelles conséquences ?



Brûler 50kg de végétaux
= 13 000km avec une
voiture diesel récente



Risques
d'incendies | Troubles
du voisinage



450€
d'amende

Vie municipale

État civil

NAISSANCE

Sibylle Della Negra - 12 juillet 2025
Léandre Fillaud - 29 novembre 2025
Rafael Moron - 30 septembre 2025
Lyna Ould Rabah - 3 janvier 2026
Eden Alabastro - 21 février 2026
Judith Ripoll - 12 mai 2026

PACS

Aude Cochi & Sylvain Benoit - 15 décembre 2025
Samantha Manceau & Laure Sandou - 22 décembre 2025
Morgane Derchain & Thomas Dupre - 8 janvier 2026
Elisa Serrano & Hamza Hassanaly - 5 février 2026
Morgane Mercereau & Manoah Panchbaya - 5 mai 2026
Laura Ganot & Clément Yèche - 10 juin 2026
Marion Millischer & David Dagneaux - 23 juin 2026

MARIAGE

Maryne Lanux & Dimitri Rascouailles - 25 avril 2026
Mathilde Brivady & Clément Lopes - 15 mai 2026
Lucille Barlan & Julien Brier - 20 juin 2026
Dayana Acuna Otano & Sandro Mazella - 27 juin 2026

DÉCÈS

Marie Taillart, née Mielvaque - 29 novembre 2025
Jean Michelet - 29 novembre 2025
Jean Chichet - 1^{er} février 2026
Alain Riviere - 18 février 2026
Stéphanie Ruiz, née Costamagna - 7 mars 2026
Michèle Bachelet - 8 mars 2026
Patrice Cornac - 8 mars 2026
Monique Labouysse - 14 avril 2026

Cap sur le marché de la Place de la Mairie !

Chaque samedi matin, devant le château, la place de la mairie s'anime pour devenir le point de rencontre des gourmands et des amateurs de bons produits. C'est le rendez-vous idéal pour remplir son panier de fraîcheur auprès de nos producteurs, artisans et food-trucks locaux, ou prendre un petit café ou un apéritif dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Quelques nouveaux commerçants nous ont rejoint récemment... Venez donc les découvrir !

Plus qu'un marché, c'est un lieu de partage qui vit au rythme des saisons. D'ailleurs, ouvrez l'œil : des animations s'y invitent régulièrement. La prochaine sera la grande fête de l'automne dédiée aux châtaignes !



Événements à venir

Organisé au café L'Entrepotes ●

Organisé par la médiathèque
(lieu indiqué si différent de la médiathèque) ●

● Organisé par les associations

● Organisé par la municipalité

● Saison culturelle de la commune

Tous les samedis matin, de 8h à 13h, **le marché de plein vent !**

Septembre

Sam. 5 sept - Stade municipal
14h - 18h : forum des associations
18h - 23h : **repas du village**,
avec le groupe La 45 ●

Jeu. 10 sept, 19h - Soirée astronomie
Soirée en partenariat avec
l'association les Astrosaures ●

Sam. 12 sept - l'Eclectik
2^{ème} concours de Garbure,
par la Fondation Marie-Louise
et l'association Un Sourire en + ●

Mer. 16 sept - Salle informatique
Soirée de présentation
par Informatique Gratentour ●

Jeu. 24 sept, 14h - 16h
Club lecture de la médiathèque
Au club seniors Quitterie ●

Dim. 27 sept - l'Eclectik
Vide grenier
par la FCPE M. Saquer ●

Mar. 8 sept - Mairie
Ateliers " Ville Amie Des Aînés "
10h - 12h, 14h - 16h & 18h30 - 20h
par le CCAS ●

Sam. 12 sept, 11h - Apéro' notes
Michel Fourcade and ze Princess,
chansons poétiquement déjantées ●

Ven. 18 sept, 20h - Apéro' concert
« Canylane », trio pop-rock
piano, ukulélé & chant ●

Sam. 19 sept, 20h - l'Eclectik
Soirée jeux, par des Jeux à vous ●

Sam. 19 sept, 8h - 13h
Braderie aux livres, par la médiathèque
sur le marché de plein vent ●

Ven. 25 sept, 20h
Dictée de rentrée
pour les adultes ●

Octobre

Dim. 4 oct, 9h à 18h - l'Eclectik
Puces des couturières
par l'Atelier couture ●

Ven. 9 oct, 20h30
Soirée stand-up
par l'association Fais Moi Rire ●

Sam. 3 oct, 9h30
« Mon p'tit bout... Quine » ●

Du lun. 5 au sam. 10 octobre
Semaine bleue, par le CCAS
programme complet en p.9 ●

Octobre

Ven. 16 oct, 20h
" Jouons avec les mots "
pour les adultes

Jeu. 22 oct, 10h
P'tit déj' culture ! pour les ados

Sam. 10 oct, 14h à 00h - l'Eclectik
Le Jour de la Nuit
par l'association Les Astrosaures

Mer. 21 oct - l'Eclectik
14h - 15h : atelier magie, CE1 à CM2
16h : spectacle de magie, PS à CM2

Sam. 24 oct, 20h - l'Eclectik
Soirée jeux, par des Jeux à vous

Novembre

Ven. 6 & sam. 7 nov - l'Eclectik
Parents à l'infini et au-delà
Organisé par le service petite enfance,
enfance, jeunesse & sport

Dim. 8 nov, 10h à 19h - l'Eclectik
Ikonik Game
escape game mobile

Dim. 15 nov, 9h à 18h - l'Eclectik
Vide-dressing, par le CCAS

Ven. 27 nov, 20h
Soirée « enquête littéraire »
pour les adultes

Sam. 28 nov - l'Eclectik
Octobre rose november
par le CCAS

Sam. 7 nov, 9h30
« Mon p'tit bout... Quine »

Ven. 13 nov, 20h
Murder Party, pour les adultes

Jeu. 19 nov, 14h - 16h
Club lecture de la médiathèque
Au club seniors Quitterie

Sam. 21 nov, 21h - l'Eclectik
Soirée années 80
organisée par l'association Entre-Nous

Dim. 29 nov, 17h - l'Eclectik
Danse " Vivants "
par Livia Philippe Dance Company

Décembre

Sam. 5 déc, 9h30
« Mon p'tit bout... Quine »

Dim. 6 déc, 9h à 18h - l'Eclectik
Marché de Noël
organisé par le comité des fêtes

Dim. 13 déc, 17h - l'Eclectik
Spectacle " Flammes et slam "
par la Clak compagnie - Dès 6 ans

Ven. 4 déc, 19h30
Guinguette d'hiver :
Doudoune party !

Ven. 11 déc, 20h30 - l'Eclectik
Ciné-concert : Laurel & Hardy
Tout public

Sam. 12 déc, 20h - l'Eclectik
Soirée jeux, par des Jeux à vous

Mer. 16 déc, 11h15 - l'Eclectik
" Cannelle & Boule de neige "
par la compagnie Popatex
pour les 0 à 3 ans

Expression libre

Groupe majoritaire

Comme la plupart des communes, Gratentour n'échappe pas aux mesures de rigueur budgétaire. En effet, le budget national 2026 acte une baisse de 5,3 milliards d'euros de dotations aux collectivités locales, un phénomène qui s'accroît au fil des années.

En conséquence, les collectivités locales doivent chaque année arbitrer plus durement entre investissements, services publics et fiscalité, à cause d'un État toujours plus dispendieux qui, au nom de la réduction du déficit public, nous impose une charge disproportionnée, alors même que nous avons, nous, l'obligation de voter un budget à l'équilibre.

À Gratentour, les élus de la majorité font le choix d'une gestion rigoureuse et raisonnée pour préserver des services publics de qualité. Le budget communal 2026 traduit cette volonté, avec une attention spéciale portée aux écoles, au soutien des associations locales et à des politiques sociales renforcées afin de garantir à chacun sa place dans la vie de la commune.

Nous souhaitons vivement que les élus de l'opposition s'inscrivent dans une démarche active et constructive, permettant de travailler pour le bien commun de tous les gratentourais.

Groupe d'opposition

Ce 25 mai on nous offre $\frac{1}{2}$ page pour le bulletin de septembre ! Vous nous lisez donc 5 mois après notre prise de fonction comme force d'opposition dans ce nouveau conseil municipal qui découvre la réalité du débat contradictoire.

Nous en profitons pour rappeler à la majorité élue que la démocratie participative tant énoncée dans son programme électoral ne doit pas être juste des paroles marketing mais une véritable démarche volontaire !

Qu'en est-il de la concertation entre un projet ayant déjà fait l'objet d'un permis d'aménager (aire des gens du voyage) et une déclaration préalable déjà instruite (antenne relais) ? Dès sa prise de fonction, notre groupe s'est mobilisé autour de ces 2 sujets brûlants. Résultats : une réunion publique de présentation et un courrier pour une suspension provisoire auprès de l'opérateur. Être dans l'opposition pour nous, c'est savoir tenir nos promesses de campagne : écouter et défendre.

A ce jour, fin mai, nous ne sommes toujours pas dans les commissions municipales hormis celles obligatoires (CCAS...) et nous continuons de défendre le maintien de nos médecins sur la future Maison Médicale dont les conditions de fonctionnement restent floues.

07 67 84 41 31, contact@gratentour-autrement.fr ou sur notre page Facebook.

Pour les conseillers municipaux de l'opposition,
Christophe Sonnendruker

Infos utiles

Horaires de la Mairie

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 14h - 18h
Le vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h30

État civil - Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi : 14h - 17h30
> 05 62 79 94 16
> etat-civil@gratentour.fr

Service de proximité - Sur rendez-vous

Élections / Recensement / Attestations d'accueil
> 05 62 79 94 17
> elections@gratentour.fr

Social - Sur rendez-vous uniquement

Du lundi au jeudi : 9h - 17h30
> 05 62 79 94 12
> social@gratentour.fr

Urbanisme

> urbanisme@gratentour.fr

Sur rendez-vous uniquement :

Lundi : 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Vendredi : 9h - 13h / 14h - 17h

Sans rendez-vous :

Lundi : 9h - 12h
Mardi : 9h - 12h / 14h - 18h



Pour contacter les élus du canton Castelginest,
Mme Floureusses & M. Denouvion :

> 05 34 33 32 20 - 05 34 33 32 76
> sandrine.floureusses@elus.cd31.fr
> victor.denouvion@elus.cd31.fr

Facebook : @floureusses.denouvion
Twitter : @CantonCastel

L'Entrepotes Café municipal :

09 63 55 83 08 | cafemunicipal@gratentour.fr

L'Entrepotes Médiathèque municipale :

09 63 53 83 30 | mediatheque@gratentour.fr

Relais Petite Enfance :

06 43 59 61 58 | petite-enfance@gratentour.fr

Alsh Maurice-Saquer :

06 80 84 62 35 | dir.alaesaquer@gratentour.fr

Alae Thomas-Pesquet :

06 32 31 27 38 | dir.alaepesquet@gratentour.fr

Maison des Jeunes :

06 32 31 39 34 | maison-des-jeunes@gratentour.fr

Destination Sports :

06 79 02 62 01 | destination-sports@gratentour.fr

Crèche « Les diabolins » :

05 61 82 99 63 | diabolins31@gmail.com

Groupe scolaire Maurice-Saquer :

École maternelle :

05 34 27 94 02 | ce.0311892n@ac-toulouse.fr

École élémentaire :

05 34 27 94 00 | ce.0311893p@ac-toulouse.fr

Groupe scolaire Thomas-Pesquet :

05 82 95 29 22 | ce.0313017l@ac-toulouse.fr

Collège Claude-Cornac :

05 62 79 92 60 | 0312478a@ac-toulouse.fr

Lycée Pierre-Bourdieu Fronton :

05 62 79 85 50 | 0312696M@ac-toulouse.fr

Lycée Toulouse-Lautrec :

05 34 40 12 20 | 0311586f@ac-toulouse.fr

Toulouse Métropole : 05 81 91 72 00

Pharmacie de garde : 32 37

**Rappel des horaires autorisés
concernant les nuisances sonores,
pour le bien-vivre tous ensemble**

**Les dimanches
et jours fériés :**
> 10h - 12h
> 16h - 18h

**Du lundi
au vendredi :**
> 8h30 - 12h
> 14h30 - 19h30

Les samedis :
> 9h - 12h
> 15h - 19h



GRATENTOUR FORUM des Associations



*Venez rencontrer, découvrir
et vous engager !*



**SAMEDI
5 SEPTEMBRE**



14H - 18H



**STADE MUNICIPAL
GRATENTOUR**



Une commune dynamique grâce à ses associations ! ❤️

INFORMATIONS SUR WWW.GRATENTOUR.FR



REPAS DU VILLAGE !
DÈS 18H - Concert à 20h

AMBIANCE LATINO
avec le groupe La45

Apportez vos couverts, votre repas et votre nappe !